
SUCRE SUISSE SA

RAPPORT DE GESTION 2015/16



Zucker

Sucre

Zucchero

GELATI ARTIGIANALI

La Suisse dispose d'une diversité culturelle et donc culinaire exceptionnelle. La série actuelle en quatre volets de notre rapport de gestion suit ce fil conducteur et présente pour chacune des quatre parties du pays une spécialité régionale et ses producteurs. Après la tourte aux noix des Grisons, c'est maintenant le tour du Tessin et de ses gelati produits par la famille Pelloni à Riazzino.



**La glace la plus difficile à produire:
uva americana.**

Il n'est pas facile de trouver la Gelateria Svizzera. Les environs du quartier industriel évoquent plus le travail intensif que le dolce far niente et tout ce que l'on associe d'ordinaire à la dégustation de glaces. Celui qui ne le sait pas ne pourrait pas imaginer que cet endroit abrite une production réduite mais de qualité de glaces élaborées selon la tradition italienne et tessinoise. Une manufacture au service d'un goût authentique et profondément typique.

La production de glaces assurée par Iryna Pelloni n'est pas une mince affaire. Que ce soit parce que les ingrédients demandent une préparation longue et minutieuse ou en raison des nombreuses prescriptions imposées par les autorités. Il faut en effet que l'énergique Iryna discute parfois longtemps avec un fonctionnaire pour en arriver à ses fins. La législation sur les denrées alimentaires, ou en tout cas son interprétation, rend en

effet de plus en plus difficile la production de produits alimentaires selon des méthodes traditionnelles et artisanales. Du lait UHT plutôt que du lait frais ou du sirop pasteurisé à la place de fruits frais. «Le lait UHT et le sirop sont des produits alimentaires morts. Je veux faire des glaces fraîches et goûteuses», insiste Iryna Pelloni. L'Ukrainienne de naissance a déjà essayé des centaines de recettes dans ce bâtiment industriel qui ne paie pas de mine situé à proximité d'une discothèque. Constamment à la recherche du mélange parfait, elle développe sans relâche de nouvelles sortes de glaces. Certaines passent très bien auprès du public, d'autres moins. Mais Iryna Pelloni ne se laisse jamais décourager.

La fondation de la Gelateria Svizzera était de toute façon déjà motivée par l'ambition du couple Pelloni d'atteindre l'excellence. «Au début, nous avons demandé conseil à d'autres fabricants, nous

avons été les voir travailler et nous avons été rapidement convaincus qu'on pouvait faire mieux», raconte Manuele Pelloni. Le mari d'Iryna a construit le bâtiment il y a quelques années avec son entreprise de l'époque, et il se tient désormais quelque peu en retrait, jouant le rôle du bon génie des lieux. Les glaces sont en effet une affaire de femmes. Lorsqu'Iryna a besoin d'aide, c'est généralement sa fille qui répond à l'appel.

L'été est bien entendu la haute saison, mais les glaces sont une gourmandise appréciée tout au long de l'année. Parmi les commerces livrés, on trouve des restaurants, des grottos, des magasins et des bars. À moins qu'il n'y ait une fête quelque part dans la région, ce qui n'est pas rare. Et alors, les Pelloni se mettent en route avec leur camionnette de vente haute en couleur. Il y a tellement de sortes de glaces à bord que l'on se sent un peu perdu et qu'il devient vite

**Iryna Pelloni a fondé la Gelateria Svizzera,
parce qu'elle voulait atteindre l'excellence.**

difficile de faire son choix. Cela dit, la plupart des clients de la Gelateria Svizzera s'en sortent sans trop de problèmes, et se font plaisir en revenant souvent. «Il arrive que pour une seule fête, nous vendions bien plus de mille portions», déclare fièrement Iryna Pelloni.

Même s'il est coûteux de faire de bonnes glaces et que cela prend beaucoup de temps, la stratégie d'Iryna Pelloni de miser exclusivement sur des spécialités de glaces fabriquées de manière artisanale (gelato artigianale) semble porter ses fruits. «Pour les restaurants, il n'y a que le prix qui compte. C'est parfois difficile. Les gens veulent pourtant de bons produits, et ils sont souvent prêts à payer un peu plus cher pour cela», s'exclame Iryna Pelloni.

La qualité et l'ancrage local ont gagné en importance, y compris en matière de consommation de glaces. Le lait frais

vient du Tessin, les noix, du Piémont tout proche, et le sucre, de Suisse. La Gelateria transforme chaque année presque trois tonnes de sucre suisse. «Le sucre suisse est propre, et sa qualité est excellente. Cela a une énorme importance pour les qualités propres de la glace», déclare Pelloni.

Les raisins americano sont disponibles pendant à peine deux semaines par année. Pendant cette période, il y a vraiment beaucoup de travail, à Riazzino. En effet, pour que le raisin americano puisse s'intégrer dans une glace, il doit être lavé à la main, pelé et épépiné. Il en va de même pour les pistaches. Le résultat de ces efforts est une expérience gustative dont l'effet sur le palais, souvent habitué à des produits alimentaires fabriqués de façon industrielle et standardisés au moyen d'arômes et de colorants, est presque troublant. Même pour le gelato al pistacchio, l'un des grands

classiques de l'art italien de la glace, un certain temps d'adaptation est parfois nécessaire, en tout cas pour les yeux. C'est en effet en vain que l'on recherche de la couleur verte. «La vraie glace à la pistache n'est en effet pas verte. Et c'est bien pour cela qu'elle a vraiment le goût de pistache», explique Iryna Pelloni.

Raisin, pistache, ou encore chocolat, vanille, fraise et noix: tels sont les grands favoris de l'assortiment de la Gelateria Svizzera. À côté de ces sortes de glaces et de toutes les autres qui sont produites avec du lait, les Pelloni misent de plus en plus sur les sorbets. «Les gens qui souffrent d'une intolérance au lactose veulent en effet aussi manger des glaces.»

GELATERIA SVIZZERA

Stabile alla Bolla | 6595 Riazzino
www.gelateriasvizzera.ch



AVANT-PROPOS



ANDREAS BLANK

Président du conseil d'administration

La faible récolte et la pression sur les prix due au sucre bon marché de l'UE, écoulé en Suisse sont les raisons principales de ce résultat moyen. Le sucre est un produit naturel, et la nature ne suit pas les directives budgétaires relatives aux quantités attendues de betteraves et de sucre. Comme l'an passé, des provisions qui avaient été précédemment constituées spécialement dans la perspective de la modification du règlement sucre de l'UE ont dû être dissoutes. Le prix du sucre sur le marché mondial, qui augmente maintenant depuis déjà quelques temps et qui a désormais de plus en plus d'influence sur le prix du sucre dans l'UE, constitue à cet égard une petite lueur d'espoir. Cela dit, nous ne savons pas combien de temps cette situation va perdurer. Il est bien entendu dommage que nous ne puissions pas en profiter davantage en raison de la faible récolte.

Pour le conseil d'administration le principal défi consiste à maintenir la production de betteraves sucrières en Suisse. Dans le dernier rapport de gestion, j'avais énuméré une série de mesures dans les trois domaines qui seraient décisifs à cet égard:

1. Relèvement temporaire de la protection douanière: des propositions ont été formulées en ce sens au niveau politique et font actuellement l'objet de discussions au parlement. À l'heure actuelle, on ne peut pas encore savoir si ces propositions vont aboutir. Elles ont suscité une discussion politique qui a permis de faire connaître les attentes et les préoccupations de l'économie sucrière suisse. Je remercie beaucoup l'Union suisse des paysans et la Fédération suisse des betteraviers pour leur soutien en la matière.

2. Contributions aux cultures particulières: le domaine politique a été en mesure de lancer un signal positif grâce à l'augmentation de ces contributions. Cette mesure ne peut cependant pas garantir à elle seule la volonté de continuer à produire des betteraves sucrières.
3. Nouvelles réductions des coûts: les mesures initiées il y a déjà plusieurs années, ont été poursuivies et intensifiées de manière systématique.

En 2017, la production de l'UE se fera pour la première fois sans les quotas du règlement sucre qui était en vigueur jusque-là. On ne sait pas encore combien de sucre supplémentaire sera produit dans l'UE et surtout dans nos pays voisins directs, ni ce que cela aura comme influence sur le marché suisse du sucre. Nous devons toutefois nous attendre à une surproduction dans l'UE, avec pour conséquence que plus de sucre excédentaire sera écoulé à bas prix sur le marché le plus proche, à savoir le marché suisse.

Une autre évolution qu'il convient d'observer est l'intention de certains gouvernements et organisations de réduire la consommation de sucre de la population en raison de conséquences prétendument nocives sur la santé. Il est tablé d'un côté sur une réduction volontaire des quantités de sucre dans l'industrie alimentaire, principalement dans les produits transformés, alors que

d'un autre côté, des pays tels que l'Angleterre ont déjà introduit un impôt sur le sucre. Il est encore trop tôt pour évaluer les conséquences de ces évolutions sur le marché suisse du sucre, mais elles constitueront à n'en pas douter des défis supplémentaires pour Sucre Suisse SA.

On observe malgré tout également des évolutions positives. Avec l'entrée en vigueur de la législation Swissness, il devrait être désormais possible au sucre suisse de réaliser un certain bonus. Il faut cependant être conscient que ce bonus ne devra pas être trop important en raison du danger d'assister à des délocalisations de la production vers l'étranger. Ces nouvelles prescriptions nous aideront à atteindre un prix convenable compte tenu de la haute qualité de notre production.

Dans une conjoncture économique difficile, les investissements doivent faire l'objet d'un examen encore plus critique. Nos investissements doivent continuer à satisfaire à des exigences très élevées afin de maintenir notre niveau de qualité. Pour d'autres investissements, il s'agit d'adopter une orientation stratégique et un bon positionnement face à l'avenir. En ce qui concerne la centrale de chauffage au bois prévue sur le site d'Aarberg, il s'agit de procéder à une comparaison des opportunités et des risques dans le cadre de la future politique énergétique de la Suisse. Une décision d'investissement définitive sera prise au courant

du printemps 2017. Pour ce qui est du projet pilote de production de pectine à partir des betteraves sucrières, il s'agit de mettre en évidence des alternatives et des diversifications afin de devenir un peu moins dépendants de la pure production de sucre tout en générant une marge de contribution supplémentaire sur notre infrastructure de base. Notre position sur le marché a été renforcée de manière significative grâce à la reprise de l'entreprise Deltaflor par notre filiale Ricoter SA. Grâce à cette opération, nous garantissons l'écoulement sur le long terme de notre terre adhérent aux betteraves tout en pouvant s'attendre à moyen terme à un bénéfice supplémentaire au profit de la société mère.

En procédant à de tels investissements, le conseil d'administration tient à faire part aux planteurs, clients, collaborateurs et actionnaires de sa confiance dans l'avenir de l'économie sucrière suisse.

Je remercie chaleureusement les actionnaires, les clients et les collaborateurs pour leur engagement et pour la confiance qu'ils nous accordent également en ces temps difficiles.

ANDREAS BLANK

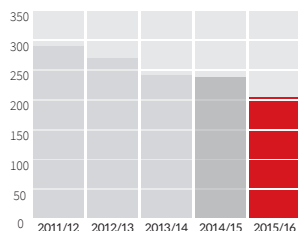
Président du conseil d'administration

CHIFFRES CLÉS

APERÇU DE 5 ANS	Unité	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16
Produits	mio CHF	291,1	271,0	241,2	239,7	201,1
Charges marchandises et matériaux	mio CHF	-208,1	-196,6	-170,1	-187,5	-149,5
Bénéfice brut	mio CHF	83,0	74,4	71,1	52,2	51,6
Charges d'exploitation	mio CHF	-67,1	-63,5	-61,9	-58,9	-54,2
Autres charges/produits et impôts	mio CHF	-12,9	-8,1	-6,5	6,6	2,7
Bénéfice	mio CHF	2,9	2,8	2,7	-0,0	0,0
Cash-flow	mio CHF	30,1	23,9	23,2	9,4	13,0
Marge cash-flow	%	10,4	8,8	9,6	3,9	6,5
Investissements	mio CHF	17,8	22,3	14,5	7,5	9,6
Fonds propres	mio CHF	90,3	91,8	93,3	92,4	92,4
Effectif de personnel au 30. 9	nombre	267,4	263,5	258,1	251,8	240,1
Production de sucre	1 000 t	301,0	260,0	223,2	317,3	237,6
Charges betteraves	mio CHF	150,2	129,9	111,3	134,6	102,2

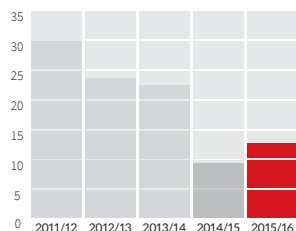
PRODUITS

(MIO CHF)

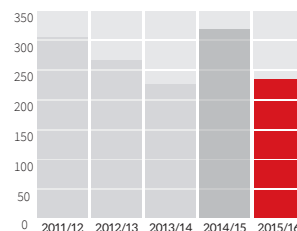


CASH-FLOW

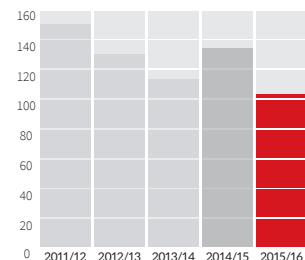
(MIO CHF)



PRODUCTION DE SUCRE (1000 T)



CHARGES BETTERAVES (MIO CHF)



SOMMAIRE

Gelati artigianali	3
Avant-propos Andreas Blank, président du conseil d'administration	10
Chiffres clés	12
Culture, récolte et transport	16
Transformation et production	18
Marché, marketing et communication	20
Résultat de l'exercice et perspectives	24

Comptes annuels

Bilan au 30 septembre 2016	28
Compte de profits et pertes 2015/16	29
Tableau des flux de trésorerie 2015/16	30
Informations diverses	31
Principes	32
Informations sur positions du bilan et des comptes profits et pertes	33
Emploi du bénéfice	36
Dividende	37
Rapport de l'organe de révision	38

Comptes consolidés

Bilan consolidé au 30 septembre 2016	42
Compte de profits et pertes 2015/16 consolidé	43
Flux de trésorerie consolidé 2015/16	44
Informations diverses	45
Principes de consolidation	46
Informations sur le bilan et sur les comptes profits et pertes	47
Rapport de l'organe de révision	48
Rapport de gestion du groupe	50
Organes de la société	51

INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE

CULTURE, RÉCOLTE ET TRANSPORT

L'année de culture 2015 a commencé dans de bonnes conditions et de manière positive par un emblavage en temps voulu. Le gel, l'humidité, la chaleur et la sécheresse ont toutefois mis les cultures à rude épreuve, ce qui a conduit aux pires rendements depuis 2006, avec des teneurs en sucre qui ont cela dit atteint un niveau record.

Après la récolte record de l'exercice précédent, le quota sucre a été réduit à 253 000 tonnes par le biais de mesures volontaires. La surface cultivée en betteraves conventionnelles a par conséquent reculé à 20 200 hectares. Pour les betteraves bio, les surfaces ont été portées à 460 hectares.

Les betteraves ont été semées en temps voulu à partir de la mi-mars. Cependant, les cultures ont été endommagées une première fois par de fortes gelées à la mi-

avril déjà. En mai, des précipitations intenses ont par ailleurs inondé les champs à de nombreux endroits. Puis est venu un été chaud et sec. La perspective de rendement a dû être corrigée à plusieurs reprises.

Récolte

Pendant toute la période de récolte, il n'y a eu que peu de précipitations. La structure du sol n'a été certes que faiblement dégradée par les machines de récolte, mais les sols desséchés ont compliqué les

travaux de récolte. Il en est résulté une tare totale moyenne de seulement 5%. Une valeur aussi basse n'avait encore jamais été atteinte par le passé.

La sécheresse a également eu des effets sur le rendement de betteraves et sur la teneur en sucre. Avec une récolte totale de 1 357 768 tonnes, le rendement moyen de 67,1 tonnes par hectare a été inférieur de 25% à celui de l'exercice précédent. Au niveau de la production de sucre, les quantités de betteraves manquantes ont pu être partiellement compensées par les teneurs en sucre, qui ont atteint un niveau moyen record de 18,9%.

La récolte de betteraves bio a elle aussi été marquée par la sécheresse. La quantité de betteraves transformées a atteint 21 142 tonnes pour une teneur en sucre moyenne de 18,7%.

Transport

Les faibles rendements ont rendu l'approvisionnement suffisant des fabriques plus difficile. Le travail des organisations de transport a été toutefois nettement simplifié par le fait que la campagne s'est déroulée sans incident et que les conditions de circulation ont été bonnes. Les mauvaises évaluations des quantités livrées ont toutefois entraîné en fin de campagne des engagements spéciaux afin d'acheminer à temps toutes les betteraves dans les fabriques avant la fin de la transformation. Les transports de betteraves ont duré jusqu'au 4 décembre à Aarberg et jusqu'au 11 décembre à Frauenfeld.

RENDEMENT

Région de production	Betteraviers	Surface en ha	Quota sucre
Berne	1 373	4 196	53 513
Bâle-Campagne	13	46	444
Fribourg	368	1 457	17 515
Genève	9	50	589
Jura	83	338	3 251
Neuchâtel	13	45	504
Soleure	208	608	7 468
Vaud	918	4 904	57 384
Valais	9	90	961
Total usine d'Aarberg	2 994	11 734	141 629
Argovie	427	1 353	16 831
Liechtenstein	11	30	336
Grisons	5	14	161
Lucerne	69	181	2 277
Saint-Gall	50	125	1 518
Schaffhouse	274	1 167	14 493
Thurgovie	771	2 567	34 168
Zoug	3	6	65
Zurich	919	3 072	41 335
Total usine de Frauenfeld	2 529	8 515	111 184
Total des deux usines	5 523	20 249	252 813

TRANSFORMATION ET PRODUCTION

Les deux usines ont connu une campagne courte et pratiquement sans incident. Grâce aux nombreuses mesures mises en place, les coûts ont encore fortement pu être abaissés. Les investissements sont allés à de nouvelles automatisations partielles et à des optimisations des processus.

USINE D'AARBERG

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Le mauvais rendement des betteraves a conduit à une campagne de seulement 74 jours pendant laquelle 709 000 tonnes de betteraves ont été transformées sans incident. Il a été produit quelque 120 000 tonnes de sucre. La production de pulpes pressées mélassées s'est élevée à environ 134 000 tonnes. Sur cette quantité, 81 000 tonnes ont été commercialisées en vrac, 38 000 tonnes ont été conditionnées en balles rondes et environ 15 000 tonnes ont été déshydratées dans notre propre installation.

Énergie, matières auxiliaires et élimination des déchets

La teneur en sucre a été très élevée, ce qui a permis de consommer moins de combustible par rapport à la quantité de betteraves. Les frais d'énergie ont baissé, en raison des prix du carburant et de l'électricité en net recul. La consommation de chaux s'est maintenue au niveau de l'an passé. Les prix encore moins élevés que l'an passé du charbon ont permis de réduire les coûts d'épuration du jus. Seule une petite quantité de terre a pu être livrée à Ricoter. Le traitement des eaux usées a fonctionné sans problème et les exigences en matière de protection des eaux ont toujours été respectées. Le biogaz ainsi produit a été injecté dans le réseau de gaz naturel, et les certificats de biogaz ont été commercialisés.

Technique et investissements

La balance routière, la prise d'échantillons de betteraves et leur traitement ont continué à être partiellement automatisés afin d'économiser du personnel. Seuls des investissements de remplacement absolument nécessaires ont été réalisés dans un générateur, dans les voies de chemin de fer et dans les canalisations. Tous les projets ont été réalisés dans le respect du cadre budgétaire et temporel prévu.

USINE DE FRAUENFELD

Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

La campagne 2015, qui s'est déroulée presque sans incident, n'a duré que 76 jours. Avec les 670 000 tonnes de betteraves récoltées, il a été produit 115 000 tonnes de sucre, ce qui s'explique par le record (19,2%) de la teneur en sucre des betteraves. La production de sucre comprend 2900 tonnes de sucre bio. Il a par ailleurs été produit 22 000 tonnes de mélasse et 141 000 tonnes de pulpes pressées, dont 30 000 tonnes en balles rondes et 9000 tonnes de pulpes déshydratées.

Énergie, matières auxiliaires et élimination des déchets

Les coûts spécifiques de l'énergie et des matières auxiliaires ont pu être fortement réduits par rapport aux exercices précédents; il a été possible de diminuer la consommation et d'obtenir des prix

d'achat avantageux. Grâce à des optimisations des processus dans le domaine de la centrifugation, il a été possible d'obtenir une nouvelle valeur minimale au niveau de la teneur en sucre de la mélasse. L'apport de terre adhérent aux betteraves a été faible. Les valeurs limites prescrites pour le traitement des eaux usées ont été respectées durant toute la campagne.

Technique et investissements

Trois nouvelles presses à pulpes ont été installées, ce qui a permis de porter à 32% la matière sèche des pulpes pressées. Il est ainsi possible de fabriquer un produit de meilleure qualité tout en réalisant des économies substantielles au niveau des frais de transport. Concernant la technique de gestion des processus, il a été procédé au remplacement de deux ordinateurs, et le projet de renouvellement de tous les serveurs et postes de commandes principaux lancé l'année dernière a par ailleurs été mené à bien. La commande du laboratoire d'analyse des échantillons de betteraves a par ailleurs été modernisée, et il a été procédé à la mise en place d'une nouvelle installation permettant au sucre produit d'être mieux conditionné avant son stockage en silos grâce à une optimisation de ses caractéristiques de stockage.

MARCHÉ, MARKETING ET COMMUNICATION

Après six années d'excédents, la production globale de sucre a affiché un déficit d'approvisionnement marqué, et les prix sur le marché mondial ont connu une hausse significative. En Suisse, la pression sur les prix provoquée par le sucre de l'UE s'est toutefois maintenue au cours de l'exercice sous revue.

MARCHÉ

Marché mondial

Alors que la consommation a augmenté, passant à plus de 180 millions de tonnes, la production de sucre a diminué. Cela a conduit après six ans d'excédents à un déficit marqué de l'ordre de 10 millions de tonnes. Les stocks ont donc baissé pour passer en dessous de 40% de la consommation. La réaction sur les Bourses ne s'est pas fait attendre. À Londres, les cotations ont passé d'environ 350 dollars US la tonne de sucre en été 2015 à 530 dollars US.

Marché européen

Dans l'UE, en raison des réductions de surfaces et de la sécheresse, la production de sucre a reculé de 20%, passant d'environ 20 millions à 15 millions de tonnes. En Allemagne et en Pologne, la production a reculé d'environ un tiers par rapport à l'an passé. En France aussi la production a également diminué de manière significative. Dans l'UE, les stocks de sucre sous quota ont passé à la fin du mois de septembre 2016 en dessous d'un million de tonnes. L'UE a donc besoin d'une très bonne récolte 2016 pour pouvoir reconstituer ses stocks épuisés. Ces derniers temps, l'UE a vendu son sucre au mieux au niveau du marché mondial et souvent à un niveau inférieur à celui-ci. La logique des acteurs au sein de l'UE a prévalu, ce qui explique pourquoi, dans le contexte d'un très bas niveau des stocks et d'une campagne 2016

qui offrait des perspectives moyennes, le sucre de bonne qualité de l'UE a été vendu à un niveau aussi bas.

Marché du sucre en Suisse

Le niveau des droits de douane sur le sucre importé a été déterminant pour le niveau des prix. Alors que le marché intérieur de l'UE était totalement hermétique aux importations en provenance de pays tiers sans accords préférentiels (droits de douane d'environ 42 euros les 100 kilos), la Suisse n'a prélevé que 8 francs les 100 kilos sur le sucre importé.

Les appels de la branche à une augmentation modérée n'ont pas été entendus. La Suisse est un débouché privilégié pour le sucre bon marché en provenance de l'UE; celui-ci présente en effet un grand avantage au niveau des coûts de transport par rapport aux exportations de l'UE en direction de l'outre-mer. La Suisse est donc pour le sucre de l'UE le débouché le plus attrayant en dehors de l'UE. En Suisse, la pression sur les prix est par conséquent restée élevée. Jusqu'à fin juin 2016, selon les statistiques sur les impor-

tations, le sucre français a passé la frontière à seulement 43 francs les 100 kilos. Voilà qui a rendu les négociations sur les prix avec les acheteurs importants difficiles et complexes. Au cours de l'exercice sous revue, l'euro est resté stable par rapport au franc suisse, ce qui est important puisque les prix de l'UE sont convertis en francs suisses.

Traditionnellement, les clients couvrent leurs besoins bien à l'avance, ce qui est un bon choix, dans un environnement de prix à la hausse. La vente s'est bien déroulée. Il a par ailleurs fallu commercialiser le sucre provenant de la campagne record 2014, qui avait été reporté sur l'exercice suivant. Jusqu'à l'été, on s'est attendu à une campagne 2015 moyenne, chose qui s'est révélée par la suite erronée. Les livraisons contractuelles aux clients ont pris un retard d'une ampleur inaccoutumée, probablement en raison de la présence sur le marché de sucre bon marché de l'UE. En fin d'exercice, des quantités bien supérieures à la moyenne n'avaient pas été livrées et ne l'ont donc été qu'au cours du nouvel exercice. Le

VENTES DE SUCRE	2013/14	2014/15	2015/16
Sucre cristallisé en vrac	210 157 t	218 278 t	219 931 t
Sucre cristallisé emballé	42 634 t	39 595 t	40 998 t
Diverses sortes de sucre	4 809 t	4 252 t	4 071 t
Sucre bio	2 209 t	3 414 t	3 337 t
Total	259 809 t	265 539 t	268 337 t
Total production sucre	223 200 t	317 300 t	237 600 t

résultat atteint de 268 000 tonnes est légèrement supérieur à celui réalisé l'année précédente.

Sous-produits/fourrage

Les variations de quantité et la mauvaise récolte 2015 ont amené à une réévaluation de l'approche en matière de vente et de prospection des marchés. Ainsi les pulpes pressées seront désormais commercialisées en plusieurs tranches afin que les engagements contractés soient toujours honorés et qu'il ne faille pas procéder à des réductions peu appréciées au niveau des quantités. Les remboursements aux betteraviers ont été simplifiés.

À Aarberg, nous disposons depuis l'automne 2016 de notre propre presse à balles afin de pouvoir travailler de manière plus active cet important segment de marché et augmenter la valeur ajoutée de cette usine.

La vente de pulpes a été inférieure à la moyenne en raison de la faible quantité de betteraves. L'augmentation de la matière sèche des pulpes pressées de 25 % à 28 % a été appréciée par le marché. De nouvelles presses permettent d'augmenter encore la part de matière sèche, ce qui présente des avantages pour les matières fourragères ainsi qu'au niveau des coûts.

Le compromis en vigueur jusque-là concernant le système des prix-seuils pour les céréales fourragères va être abandonné, ce qui devrait conduire à

une augmentation de la pression exercée par les importations pendant la récolte et donc à une certaine baisse du prix des pulpes déshydratées.

Le taux de production de mélasse a été relativement élevé en raison des teneurs élevées en azote des betteraves, compensant quelque peu la faible quantité de betteraves. Les livraisons en Suisse ont légèrement reculé. Les stocks résiduels ont pu être maintenus à un bon niveau.

MARKETING ET COMMUNICATION

Au niveau de la communication, des moyens supplémentaires ont été investis dans la promotion directe des ventes. Comme les années précédentes, ce sont essentiellement les activités des canaux de vente qui ont été soutenues. Grâce à des promotions et des présentoirs aux points de vente, nous avons suscité un intérêt accru pour nos produits. Nous avons participé pour la première fois à la foire Volg avec un stand. Volg propose l'assortiment d'Aarberg dans toute la Suisse.

La publicité à la télévision a été réduite. Une enquête menée auprès des consommatrices et des consommateurs a confirmé la grande popularité de cette campagne. Ces spots contribuent à cultiver l'image du sucre suisse et à attirer régulièrement l'attention de la population suisse sur la production indigène de sucre. De nombreuses études prouvent

que les consommateurs privilégient les produits suisses.

Au chapitre de nouveautés, un sucre brun produit à partir de betteraves sucrières a été développé et présenté au négoce. Désormais, les consommateurs ont donc la possibilité d'utiliser un sucre brun qui n'a pas traversé la moitié de la planète et qui affiche des caractéristiques semblables à celles du sucre issu de la canne à sucre.

La législation Swissness a été introduite au 1^{er} janvier 2017. À l'avenir, celui qui achète des produits marqués «Suisse» a la garantie que ceux-ci contiennent des matières premières indigènes pour autant qu'elles soient disponibles dans notre pays. La mise en œuvre de la réglementation Swissness entraîne beaucoup de complications pour les produits qui contiennent de nombreux ingrédients. Cela a amené des fabricants importants à se demander s'ils voulaient à l'avenir proposer leurs produits avec ou sans la désignation «Suisse». Les années à venir permettront de mesurer l'impact de cette législation sur les matières premières suisses.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

En raison de la mauvaise récolte, le chiffre d'affaires et le niveau de stock de SUS ont diminué. Malgré l'augmentation des prix du sucre dans l'UE en fin d'année, le niveau de rendement de SUS demeure difficile. Grâce aux grands efforts de toutes les parties et à la dissolution de réserves, l'exercice peut afficher un léger bénéfice. Afin de garantir à l'avenir également la volonté de continuer à produire des betteraves sucrières par les agriculteurs suisses, la branche sucrière suisse réclame une amélioration des conditions cadres dans la perspective de l'augmentation de la production de l'UE en 2017.

L'exercice en bref

Grâce à une récolte record 2014, les stocks ont pu être reconstitués et le quota sucre 2015 a été réduit. Les conditions météorologiques défavorables ont ensuite conduit en 2015 à une très petite récolte de seulement 1,35 million de tonnes de betteraves. Cette quantité a permis de produire 235 000 tonnes de sucre, à peine 3000 tonnes de sucre bio, 275 000 tonnes de pulpes pressées et 48 000 tonnes de mélasse. Seuls des investissements de remplacement nécessaires ont été réalisés. De nouvelles presses à pulpes à Frauenfeld permettent désormais un meilleur pressage, ce qui conduit à une réduction des frais de logistique.

Après plusieurs années de grande faiblesse de prix sur le marché mondial, la production globale a reculé. À cela se sont ajoutées des conditions météorologiques difficiles. Il en a résulté un déficit important qui a mené à une forte augmentation des prix sur le marché mondial. Dans l'UE, en revanche, les prix se sont maintenus à un faible niveau. Comme les prix du sucre suisse sont étroitement couplés à ceux de l'UE, la pression sur les prix est également restée très élevée jusqu'à la fin de l'exercice en raison d'importations bon marché.

Le chiffre d'affaires de SUS a ainsi reculé à 201 millions de francs. Le volume des ventes, à 268 000 tonnes de sucre, s'est maintenu au niveau de l'exercice précé-

dent. Les frais d'achat ont pu être réduits de 38 millions de francs à 150 millions de francs en raison de la faible récolte et de nouveaux gains d'efficacité. Le montant affecté à l'achat des betteraves s'est élevé à 105 millions contre 135 millions de francs l'an passé. Grâce à un contrôle rigoureux des coûts, les charges d'exploitation ont encore pu être réduites de 4,7 millions de francs. Il en est résulté un cash-flow de 13 millions de francs et, après amortissements et dissolutions de réserves, un petit bénéfice annuel de 28 000 francs.

Perspectives

En raison de la faible récolte 2015, le quota de sucre 2016 a pu être à nouveau porté à 260 000 tonnes. Après des conditions météorologiques à nouveau difficiles, il a été enregistré pour la deuxième fois de suite une très petite récolte de 210 000 tonnes de sucre, ce qui devrait rendre l'approvisionnement en sucre suisse plus difficile en 2017.

En 2016, la situation du marché a continué à être marquée par les prix bas de l'UE et par les importations bon marché correspondantes. Il a fallu attendre le 4^e trimestre pour que les prix de l'UE réagissent également au changement de situation sur le marché mondial. À ce moment, la plupart des clients de SUS s'étaient déjà approvisionnés avec du sucre suisse à des conditions très avantageuses selon notre perception actuelle. Cela a pour conséquence que le niveau de

rendement de SUS restera difficile aussi durant l'exercice prochain.

En raison de la faiblesse du prix indicatif de la betterave et malgré l'augmentation de la contribution aux cultures particulières, la volonté de continuer à produire des betteraves sucrières par les agriculteurs suisses demeure insuffisante. Nous devrions être en mesure d'augmenter quelque peu la surface cultivée l'année prochaine grâce à une communication positive. Les perspectives d'une légère amélioration des prix devraient permettre à SUS de réaliser à nouveau des résultats positifs. Le conseil d'administration et la direction de SUS sont en étroit contact avec les représentants des betteraviers, les clients et les autorités avec pour objectif d'améliorer les conditions cadres de l'économie sucrière suisse face au sucre bon marché en provenance de l'UE.

Les filiales de SUS travaillent de manière satisfaisante. La SA des domaines agricoles de la SRA a réalisé un bon résultat malgré des conditions difficiles. Rico-ter Préparation de terres SA a réussi à maintenir son chiffre d'affaires dans un marché des terres soumis à une forte concurrence. Grâce aux investissements réalisés à Frauenfeld dans le pressage des terres adhérant aux betteraves, cette entreprise disposera dès 2017 également en Suisse orientale d'une matière première de grande valeur pour les produits à base de terreau.

COMPTES ANNUELS

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2016

(EN 1000 FRANCS)

ACTIF	Notes explicatives	30.9.2016	30.9.2015
Liquidités et actifs cotés en Bourse détenus à court terme	1	61 773	83 015
Créances résultant de ventes et de prestations de service	2	17 367	19 656
Autres créances à court terme		33 786	8 006
Stocks et prestations de service non facturées	3	22 561	31 034
Comptes de régularisation actifs		0	24
Actif circulant		135 487	141 735
Immobilisations financières		287	447
Participations		14 559	14 547
Immobilisations corporelles	4	66 561	71 087
Actif immobilisé		81 407	86 081
Total de l'actif		216 894	227 816
PASSIF			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	5	6 606	7 435
Autres dettes à court terme		2 527	2 700
Comptes de régularisation passifs	6	3 991	12 787
Dettes à court terme		13 124	22 922
Provisions	7	111 324	112 487
Dettes à long terme		111 324	112 487
Fonds étrangers		124 448	135 409
Capital-actions	8	17 040	17 040
Réserves légales		3 704	3 705
• Réserves générales		3 683	3 684
• Réserve pour actions propres		21	21
Réserves facultatives		72 728	72 700
• Report		72 700	72 748
• Bénéfice/perte		28	-48
Participations propres au capital		-1 026	-1 038
Fonds propres		92 446	92 407
Total du passif		216 894	227 816

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2015/16

(EN 1000 FRANCS)

PRODUITS	Notes explicatives	2015/16	2014/15
Produits résultant des ventes et des prestations de service		197 995	221 069
Variations de stocks des produits non finis et finis		- 1 484	13 190
Autres produits		4 590	5 459
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service		201 101	239 718
CHARGES			
Betteraves		- 102 232	- 134 619
Transports, énergie, élimination des déchets	9	- 26 451	- 36 796
Autres charges de marchandises et matériels		- 20 840	- 16 108
Total des charges de matières et de marchandises		- 149 523	- 187 523
Bénéfice brut		51 578	52 195
Charges de personnel		- 28 690	- 32 052
Autres charges d'exploitation		- 11 394	- 11 301
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		11 494	8 842
Amortissements et rectifications de valeur sur les positions de l'actif immobilisé		- 14 153	- 15 513
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		- 2 659	- 6 671
Charges financières		- 120	- 63
Produits financiers		1 171	692
Résultat d'exploitation avant impôts		- 1 609	- 6 042
Charge extraordinaire unique ou apériodique	10	- 7 245	- 48
Produit extraordinaire unique ou apériodique	11	9 229	6 260
Bénéfice avant impôts (EBT)		375	170
Impôts directs		- 347	- 218
Bénéfice/perte		28	- 48

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2015/16

(EN 1000 FRANCS)

	2015/16	2014/15
Bénéfice/perte de l'exercice	28	-48
Amortissements immobilisations corporelles	14 154	15 513
Modification provisions/corrections de valeurs	-1 156	-6 108
Cash-flow	13 026	9 357
Modification créances/comptes de régularisation actifs	-23 465	434
Modification stocks	8 473	2 123
Modification dettes/comptes de régularisation passifs	-9 798	-20 900
Modification du fonds de roulement	-24 791	-18 343
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	-11 764	-8 986
Investissements immobilisations financières	-12	0
Désinvestissements immobilisations financières	150	2
Investissements immobilisations corporelles	-9 628	-7 525
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-9 490	-7 523
Achat et vente d'actions propres	12	-1
Dividendes	0	-800
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	12	-801
Modification des liquidités	-21 242	-17 310
Liquidités au 1.10	83 015	100 325
Modification des liquidités	-21 242	-17 310
Liquidités au 30.9	61 773	83 015
Cash-flow disponible	-21 254	-16 510

INFORMATIONS DIVERSES

(EN 1000 FRANCS)

			30.9.2016	30.9.2015
Actifs mis en gage				
Stocks obligatoires			2 795	2 795
Total			2 795	2 795
dont utilisé			0	0
Dettes envers des institutions de prévoyance professionnelle				
Caisse de pension			0	0
Participations importantes				
<i>Société, siège, but</i>	<i>quote-part en %</i>	<i>capital</i>	<i>participation nominale</i>	<i>participation nominale</i>
SA des domaines agricoles de la SRA, Aarberg	59,0	2 007	2 007	2 001
Ricoter Préparation de terres SA, Aarberg	100,0	4 000	4 000	4 000
Actions propres				
			nombre	nombre
Quantité en portefeuille au 1.10			103 780	103 640
Achats/ventes			- 1 200	140
Quantité en portefeuille au 30.9			102 580	103 780
Dissolution réserves latentes			6 611	7 363

SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

La moyenne d'employés à temps complet durant l'année était inférieure à 250.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 43 000 francs durant l'exercice sous revue.

PRINCIPES

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse sur la comptabilité (32^e titre du Code des obligations). Les importants principes généraux d'évaluation appliqués qui ne sont pas dictés par la loi sont décrits ci-dessous. Or, il est impératif de saisir toute opportunité de constitution ou de dissolution de réserves latentes contribuant à assurer la prospérité de l'entreprise.

PREMIÈRE MISE EN APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI SUR LA COMPTABILITÉ

Les comptes ont été établis pour la première fois selon les nouvelles directives de comptabilité et de comptabilisation du Code des obligations suisse, applicables depuis le 1.1.2013. Les chiffres comparatifs 2014 ont été adaptés à la nouvelle présentation.

Liquidités et créances

Les liquidités et les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été constituées pour tenir compte des risques d'insolvabilité.

Stocks

Les stocks sont évalués comme suit:

- Matières premières et marchandises commerciales au prix de revient payé, voire aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Produits semi-finis et finis aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Les valeurs d'inventaire sont diminuées des corrections de valeur économiquement nécessaires ainsi que fiscalement admises.

Immobilisations financières: Les immobilisations financières sont évaluées aux prix d'acquisition ou à la valeur de marché, lorsque celle-ci est inférieure.

Immobilisations corporelles: Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition diminués des amortissements cumulés.

Fonds étrangers: Les dettes figurent au bilan à leur montant nominal. Des provisions appropriées ont été constituées pour couvrir des engagements incertains et des risques apparents.

Actions propres: Les actions propres sont inscrites au bilan au prix d'acquisition dans participations propres au capital. Selon les nouvelles directives de comptabilité la réserve pour les actions propres a été réduite dans les fonds propres et correspond aux actions de la Sucre Suisse SA détenues par les sociétés affiliées. La différence a été comptabilisée dans la réserve légale.

INFORMATIONS SUR POSITIONS DU BILAN ET DES COMPTES PROFITS ET PERTES

(EN 1000 FRANCS)

1 LIQUIDITÉS ET ACTIFS CÔTÉS EN BOURSE DÉTENUS À COURT TERME

Les liquidités se montent au 30.9.2016 à 61,8 millions de francs (année précédente 83,0 millions de francs). Ces liquidités sont, entre autre, utilisées pour les paiements des betteraves.

2 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

Cette rubrique contient les créances envers différents clients résultant de livraisons de sucre, mélasse et pulpes. Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale après déduction d'un ducroire de 0,9 million de francs. Une créance envers la société Ricoter Préparation de terres SA se monte à 0,3 million de francs au 30.9.2016. Une créance envers la société SA des domaines agricoles de la SRA se monte à 3,5 millions de francs au 30.9.2016.

3 STOCKS

	30.9.2016	30.9.2015
Produits finis	28 001	29 357
Stocks obligatoires	2 795	2 795
Matériel d'emballage	995	986
Fournitures, combustibles, divers	2 732	2 992
Délimitation campagne	17	10 404
Valeur d'inventaire totale	34 540	46 534
Réserve sur stock	- 11 979	- 15 500
Total	22 561	31 034

Les stocks de sucre ont diminué au cours de l'exercice sous revue. Les coûts encourus au 30.9.2016 pour la nouvelle campagne (coûts betterave, énergétiques, fret, les dépenses salariales et les frais propres) ont diminué en raison du début tardif de la campagne et se chiffrent à zéro million de francs (exercice précédent 10,4 millions de francs).

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice 2015/16 des investissements pour 9,6 millions de francs ont été réalisés (exercice précédent 7,5 millions de francs). Après amortissements de 14,1 millions de francs, le solde des immobilisations corporelles a baissé et se chiffre à 66,6 millions de francs (année précédente 71,1 millions de francs).

INFORMATIONS SUR POSITIONS DU BILAN ET DES COMPTES PROFITS ET PERTES

(EN 1000 FRANCS)

5 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

À la date du bilan, il subsiste aucun engagement envers les sociétés affiliées Ricoter Préparation de terres SA et SA des domaines agricoles de la SRA.

6 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS ET PROVISIONS À COURT TERME

La régularisation de 4 millions de francs comprend en majeure partie les soldes non perçus des vacances et des heures supplémentaires.

7 PROVISIONS

	30.9.2016	30.9.2015
Restructuration du régime sucrier	37 031	42 320
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	5 118	992
Total	111 324	112 487

Durant l'exercice sous revue 5,3 millions de francs ont été prélevés de la réserve pour la restructuration du régime sucrier. Le solde de cette réserve a baissé à 37,0 millions de francs (année précédente 42,3 millions de francs). Une provision de 3,9 millions de francs pour les réserves de marchandises a été constituée en vue de créances potentielles envers réservesuisse pour les paiements d'amortissements des stocks obligatoires effectués en son temps.

8 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions de la société de 17 040 000 francs est divisé en 1 704 000 actions nominatives d'une valeur de 10 francs.

9 TRANSPORTS, ÉNERGIE, ÉLIMINATION DES DÉCHETS

	2015/16	2014/15
Transports	15 296	16 883
Énergie	9 206	17 449
Élimination des déchets	1 949	2 464
Total	26 451	36 796

PRODUITS ET CHARGES HORS EXPLOITATION

10 CHARGES EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES	2015/16	2014/15
Ducroire/pertes sur débiteurs	0	45
Contribution caisse de pension	3 375	0
Autres charges extraordinaires	3 870	3
Total	7 245	48

11 PRODUITS EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES	2015/16	2014/15
Dissolution de provisions, réserves	9 065	6 225
Produit extraordinaire	164	35
Total	9 229	6 260

EMPLOI DU BÉNÉFICE

(EN 1000 FRANCS)

PROPOSITION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	30.9.2016	30.9.2015
Bénéfice au bilan	28	-48
Capital-actions ayant droit à un dividende		
Capital-actions	17 040	17 040
dont actions propres	-1 026	-1 038
Capital-actions ayant droit à un dividende	16 014	16 002
Emploi du bénéfice au bilan		
Versement d'un dividende de 0% (0%)	0	0
Attribution aux réserves légales	0	0
Dissolution/attribution de réserves libres	28	-48
Total	28	-48

DIVIDENDE

Proposition à l'Assemblée générale: aucun versement de dividende.

Frauenfeld, 16 décembre 2016 Au nom du conseil d'administration:

Le président: Andreas Blank

Le secrétaire: Guido Stäger, CEO

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young AG
Belpstrasse 23
Postfach
CH-3001 Bern

Telefon +41 58 286 61 11
Fax +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

À l'Assemblée générale de

Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Berne, le 16 décembre 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Sucre Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 28 à 36) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2016.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Thomas Nösberger

Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

Sara Kurth

Experte-réviser agréée

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2016

(EN 1000 FRANCS)

ACTIF	Notes explicatives	30.9.2016	30.9.2015
Liquidités		98 866	103 885
Créances résultant de ventes et de prestations de service		18 772	20 884
Autres créances à court terme		17 256	4 795
Stocks et prestations de service non facturées		24 536	33 136
Comptes de régularisation actifs		2 702	2 750
Actif circulant		162 132	165 450
Immobilisations financières		4 403	4 094
Immobilisations corporelles		75 210	78 501
Immobilisations incorporelles	1	0	458
Actif immobilisé		79 613	83 053
Total de l'actif		241 745	248 503

PASSIF

Dettes résultant d'achats et de prestations de services		9 191	8 864
Dettes à court terme portant intérêt		0	2 705
Autres dettes à court terme		2 944	1 185
Comptes de régularisation passifs		6 588	14 977
Fonds étrangers à court terme		18 723	27 730
Provisions	2	119 872	120 085
Fonds étrangers à long terme		119 872	120 085
Fonds étrangers		138 595	147 815
Minoritaires		2 107	1 852
Capital-actions		17 040	17 040
Réserves légales de capital		1 836	1 836
Réserves légales provenant de bénéfices		4 898	4 761
• Réserves générales légales provenant de bénéfice		4 877	4 740
• Réserves pour actions-propres		21	21
Réserves facultatives de capital		78 356	76 271
• Report		76 134	74 543
• Bénéfice annuel		2 222	1 727
Part de fonds propres		-1 087	-1 072
Total des fonds propres	3	101 043	98 836
Total du passif		241 745	248 503

COMPTE DE PROFITS ET PERTES 2015/16 CONSOLIDÉ (EN 1000 FRANCS)

PRODUITS D'EXPLOITATION	2015/16	2014/15
Produits résultants des ventes et des prestations de service	226 193	251 826
Variation de stocks des produits non finis et finis	- 1 475	13 094
Autres produits d'exploitation	5 679	4 687
Produits nets résultant des ventes et des prestations de service	230 397	269 607
CHARGES		
Betteraves	- 102 232	- 134 619
Produits de terres, approvisionnement d'écorces	- 6 906	- 7 370
Transports, énergie, élimination des déchets	- 26 339	- 36 986
Autres charges de matières et de marchandises	- 28 205	- 23 982
Charges de matières	- 163 682	- 202 956
Charges de personnel	- 34 320	- 37 583
Autres charges d'exploitation	- 15 206	- 15 059
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	17 189	14 009
Amortissements et ajustement de valeur sur les actifs immobilisés	- 15 876	- 16 804
Amortissement goodwill	- 458	- 460
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	855	- 3 255
Charges financières	- 128	- 216
Produits financiers	773	247
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts EBIT	1 500	- 3 224
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	- 7 248	- 635
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	9 340	6 583
Bénéfice ou perte avant impôts	3 592	2 724
Impôts directs	- 1 076	- 759
Bénéfice avant minoritaires	2 516	1 965
Part des minoritaires sur le bénéfice	- 294	- 238
Bénéfice après minoritaires	2 222	1 727

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ 2015/16

(EN 1000 FRANCS)

	2015/16	2014/15
Bénéfice	2 222	1 727
Amortissements immobilisations corporelles	15 876	17 263
Amortissement goodwill	458	460
Modification provisions/corrections de valeurs	- 213	- 6 106
Gains sur l'aliénation d'achats immobilisés	0	- 7
Part variable liée au résultat des minoritaires	294	205
Cash-flow	18 637	13 542
Modification créances/comptes de régularisation actifs	- 10 301	1 553
Modification stocks	8 599	2 096
Modification dettes/comptes de régularisation passifs	- 9 007	- 20 580
Modification du fonds de roulement	- 10 709	- 16 931
Flux de fonds liés aux opérations d'exploitation	7 928	- 3 389
Investissements immobilisations financières	- 1 126	- 30
Désinvestissements immobilisations financières	817	2
Investissements immobilisations corporelles	- 12 601	- 8 666
Désinvestissements immobilisations corporelles	10	32
Flux de fonds liés aux opérations d'investissement	- 12 900	- 8 662
Achat d'actions propres	- 15	- 1
Dividendes	- 33	- 800
Flux de fonds liés aux opérations de financement	- 48	- 801
Modification des liquidités	- 5 020	- 12 852
Liquidités au 1.10	103 885	116 737
Modification des liquidités	- 5 020	- 12 852
Liquidités au 30.9	98 866	103 885
Cash-flow disponible	- 5 005	- 12 051

INFORMATIONS DIVERSES

(EN 1000 FRANCS)

	30.9.2016	30.9.2015
Actifs mis en gage		
Stocks obligatoires	2 795	2 795
Total	2 795	2 795
dont utilisé	0	0
Dettes envers institutions de prévoyance professionnelle		
Caisse de pension	577	24
Indications sur les actions propres (incluant les actions détenues par la SA des domaines agricoles de la SRA)	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>
Quantité en portefeuille au 10.1	105 880	105 740
Ventes/achats	-1 200	140
Quantité en portefeuille au 30.9	104 680	105 880
Dissolution de réserves latentes	6 934	7 842

SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

La moyenne d'employés à temps complet était durant l'année supérieure à 250.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 76 375 francs durant l'exercice sous revue.

ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN

Ricoter Préparation de terres SA a acquis (Asset-Deal) l'entreprise Deltaflor GmbH & Co. KG à Kehl (Allemagne).

Les activités de Deltaflor GmbH et de Ricoter Préparation de terres SA seront poursuivies séparément.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés de Sucre Suisse SA se basent sur la clôture individuelle des sociétés du groupe établie selon les directives unifiées. La consolidation s'effectue aux valeurs comptables.

DATE DE CLÔTURE POUR LA CONSOLIDATION

La date de clôture de Sucre Suisse SA et de Ricoter Préparation de terres SA a été arrêtée au 30 septembre. L'exercice couvre la période du 1.10.2015 au 30.9.2016. La SA des domaines agricoles de la SRA clôture ses comptes à fin février. Le boucllement intermédiaire établi pour les besoins de la consolidation porte également sur la période du 1.10.2015 au 30.9.2016.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes:

- Sucre Suisse SA (société mère)
- Ricoter Préparation de terres SA
- Ricoter GmbH
- SA des domaines agricoles de la SRA

La SA des domaines agricoles de la SRA est intégralement consolidée, étant donné la participation majoritaire de 59,0%.

Les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits ont été saisis à 100% dans les comptes consolidés. Les soldes actifs et passifs envers le groupe ainsi que les charges et les produits internes sont éliminés.

CONSOLIDATION DU CAPITAL

La valeur comptable des participations de Sucre Suisse SA est comparée aux parts de capital des sociétés intégralement consolidées à la date de la première clôture consolidée. La différence active (écart de première consolidation) est présentée en tant que goodwill sous «actif immobilisé corporel», et est amortie de manière linéaire sur cinq ans.

TRAITEMENT DES BÉNÉFICES INTERNES

Dans le cadre des activités commerciales ordinaires, aucun bénéfice interne ne résulte suite à des ventes et des prestations de service à l'intérieur du périmètre de consolidation.

PARTS DES MINORITAIRES AU CAPITAL ET AU BÉNÉFICE

Les parts des minoritaires au capital et au bénéfice sont présentées séparément tant au niveau du bilan qu'à celui du compte de profits et pertes.

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET SUR LES COMPTES PROFITS ET PERTES

(EN 1000 FRANCS)

1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill de 2,3 millions de francs résultant de l'achat des parts Ricoter Préparation de terres SA le 3.10.2011 est amorti sur 5 ans. Le dernier amortissement de 0,46 million de francs a été effectué au cours de l'exercice sous revue.

2 PROVISIONS À LONG TERME

	30.9.2016	30.9.2015
Provision nouveau règlement sucre	37 031	42 320
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	13 666	8 590
Total	119 872	120 085

Durant l'exercice sous revue des provisions du nouveau règlement sucrier ont été dissoutes pour un montant de 5,3 millions de francs. Cette provision a diminué et s'élève maintenant à 37,0 millions de francs (année précédente 42,3 millions de francs). Une provision de 3,9 millions de francs pour les réserves de marchandises a été constituée en vue de créances potentielles envers réservesuisse pour les paiements d'amortissements des stocks obligatoires effectués en son temps.

3 FONDS PROPRES/ÉTAT DES FONDS PROPRES (MINORITAIRES EXCLUS)

	30.9.2016	30.9.2015
Fonds propres au 1.10.	98 836	97 909
Bénéfice	2 222	1 727
Modification des participations propres au capital	- 15	0
Dividende	0	- 800
Fonds propres au 30.9.	101 043	98 836

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young AG
Belpstrasse 23
Postfach
CH-3001 Bern

Telefon +41 58 286 61 11
Fax +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Sucre Suisse SA, Frauenfeld

Berne, le 16 décembre 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Sucre Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 42 à 47) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2016.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de

méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des esti-

mations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Ernst & Young SA

Thomas Nösberger

Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Sara Kurth

Experte-réviser agréée

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

PERSONNEL

En moyenne annuelle, les sociétés de Sucre Suisse SA ont employé 293 postes à plein temps.

ÉVALUATION DU RISQUE

Afin d'identifier de manière précoce les risques qui pourraient causer un préjudice durable à l'entreprise ou à ses clients ou mettre sérieusement en péril son existence, il est procédé à une gestion systématique des risques. Celle-ci est régulièrement discutée et adaptée au sein du conseil d'administration et de la direction.

ÉTAT DES COMMANDES ET DES MANDATS

La demande de sucre suisse est bonne. À la date du bilan, les ventes se situaient au niveau de l'année précédente. La campagne 2016 se traduira pour des raisons météorologiques par une faible production de sucre, ce qui entraînera une augmentation des importations. De plus amples informations sont disponibles dans les chapitres «Marché, marketing et communication» et «Culture, récolte et transport».

ACTIVITÉ DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Sucre Suisse SA exerce des activités de recherche et de développement. Il s'agit principalement d'optimisations des processus, de besoins spécifiques des clients et d'élargissements de l'assortiment.

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Dans le cadre d'une cession d'actifs, Ricoter Préparation de Terres SA a repris au 1^{er} novembre les activités de Deltaflor GmbH & Co. KG à Kehl (Allemagne). Les activités commerciales de Deltaflor GmbH et de Ricoter Préparation de Terres SA continueront à être menées séparément. Il n'y a pour le reste pas d'autres événements exceptionnels à mentionner.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les prix sur le marché mondial ont connu une progression marquée par rapport aux prix très bas de l'année précédente, ce qui a entraîné une hausse des prix également en Europe.

L'abrogation du règlement sucre de l'UE en octobre 2017 rend toutefois très incertaine l'évolution des prix en Europe. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet au chapitre «Résultat de l'exercice et perspectives».

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

(ÉTAT AU 30.9.2016)

Conseil d'administration

Andreas Blank, Aarberg, président | Hansjörg Walter, Wängi, vice-président | Grégory Devaud, Aigle | Armin Gantner, Zweidlen
Georges Godel, Ecublens | Urs Jordi, Gränichen | Paul Kundert, Mörschwil | Michel Losey, Sévaz | Jürg Rückert, Lucerne, jusqu'au 31.3.2016
Michael Weber, à partir du 1.4.2016

INDEMNISATION TOTALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 1000 FRANCS

	2015/16	2014/15
Honoraires CA	227,0	232,5
Jetons de présence	82,7	94,5
Rémunération totale	309,7	327,0

Le CA ne perçoit pas d'indemnisation variable.

Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

Les honoraires de base du CA ont été réduits de 10% à partir du 1.1.2015.

Direction

Dr. Guido Stäger, CEO | Nicole Aerni, finances et services, à partir du 19.10.2015 | Hugo Düggelin, services centraux, jusqu'au 31.3.2016
Thomas Frankenfeld, usine d'Aarberg | Beat Gerber, marketing et vente | Peter Imhof, service betteravier | Dr. Joachim Pfauntsch, usine de Frauenfeld

INDEMNISATION TOTALE DE LA DIRECTION EN 1000 FRANCS

	2015/16	2014/15
Rémunération fixe	1254	1256
Rémunération variable	101	196
Rémunération totale	1355	1451

Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

Organe de révision

Ernst & Young AG, Berne

CONCEPTION, TEXTES, RÉDACTION, PHOTOS ET RÉALISATION

c&h konzepte werbeagentur ag
4501 soleure | werbekonzepte.ch

IMPRESSION

Grico-Druck AG, 4716 Welschenrohr
Imprimé sur Tauro Offset «Dito» (M-REAL),
certifié PEFC, fabriqué avec de la cellulose blanchie
sans chlore élémentaire ni dérivés chlorés



SCHWEIZER ZUCKER AG – SUCRE SUISSE SA

Radelfingenstrasse 30 | Postfach | CH-3270 Aarberg | T +41 (0)32 391 62 00 | F +41 (0)32 391 62 40

Oberwiesenstrasse 101 | Postfach | CH-8502 Frauenfeld | T +41 (0)52 724 74 00 | F +41 (0)52 724 74 90

info@zucker.ch | www.zucker.ch | www.sucre.ch

